



Circuit 4



Moyen



7,5 km



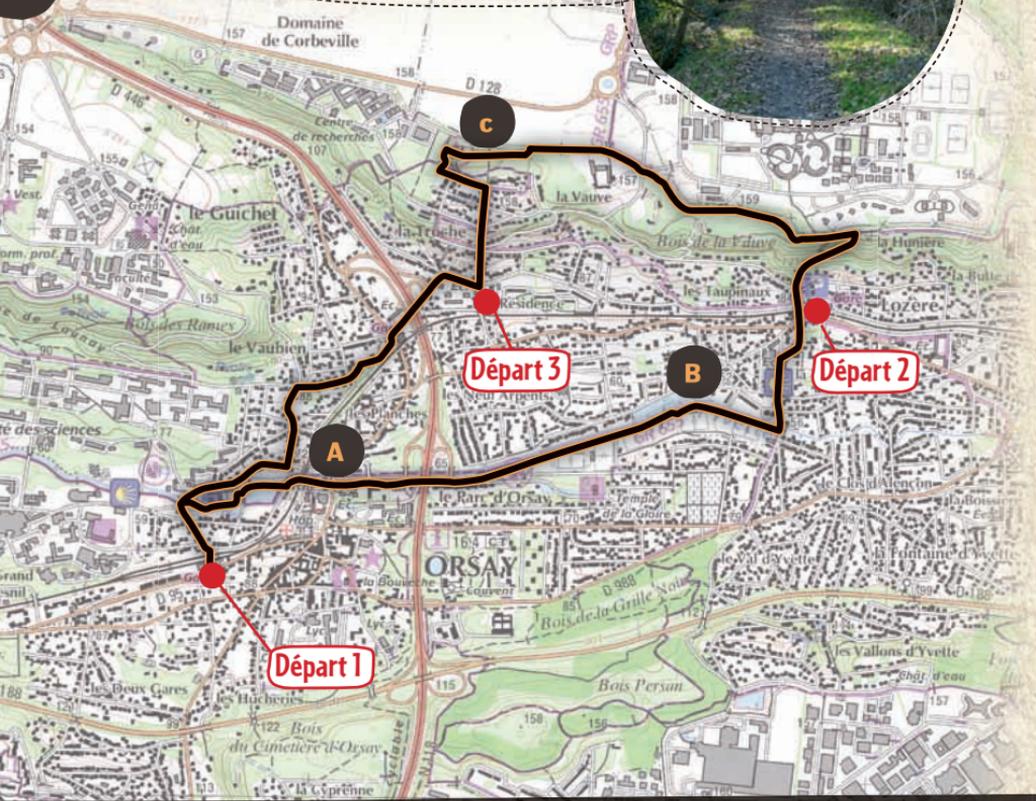
2h30



Sportif

Le coteau de l'Yvette

20



Départ Gare d'Orsay-Ville

Ce circuit peut débuter au départ de chacune des 3 gares RER B

Départ 1 : Orsay-Ville **Départ 2 : Lozère** **Départ 3 : Le Guichet**

De la Vallée de l'Yvette au Plateau de Saclay

Départ 1 En sortant de la gare, côté vallée, de suite à gauche sur 20 m rue Clemenceau, puis à droite descendre la rue Desjobert jusqu'à l'Yvette (km 0.220).

Après le pont, prendre le sentier à droite. Empruntez la passerelle de bois à droite et longez le lac du Mail **A** (km 0.470). À la barrière à gauche sous le viaduc RER puis 100 m plus loin descendez la rampe et continuez sur les bords de l'Yvette, toujours tout droit jusqu'au km 2.560.

Vous passerez devant les stades d'Orsay le lac de Lozère **B** et finirez près du parking du terrain de Boules. Passez le pont à gauche et remontez la rue H. Poincaré.

En haut, 50 m à droite puis le souterrain sous le RER vers rue Ch. Péguy (km 3,2). Devant la gare de Lozère **(Départ 2)** prenez en face le chemin Polytechnique. À droite, montez le chemin Edme Jomard.

Forte pente et escaliers vous attendent. Ne vous découragez pas, un banc vous attend tout en haut (km 3.7). Au banc à gauche, au premier croisement le chemin se rétrécit et s'enfonce dans le bois en longeant un grillage. Restez sur votre gauche, le chemin monte parsemé de nombreuses fondrières sur quelques centaines de mètres. À l'extrémité, dirigez-vous vers la droite

pour arriver sur un sentier carrossable qui coupe la petite route. Allez en face sur le chemin de Corbeville à la Vauve.

Longez le mur de pierre, prenez le chemin de gauche à la pancarte « Parc Eugène Chanlon » et descendez-le en restant toujours vers la droite (km 5). Vous longez les rochers des Vauves **C** et le chemin tourne à gauche. 20 mètres après, prenez à droite une pente très abrupte qui vous conduit vers un grillage et des maisons. En haut à droite sur 50 m, vous êtes sur la rue de Corbeville (Descendez-la sur 200 m).

Prenez la 2^e à droite rue de la Vauve. En bas de la rue, descendez deux séries de marches d'escalier. À la fin, prenez à droite sur la rue A. Briand (km 6) ; restez sur votre gauche descendez la rue du Guichet en passant au-dessus de la N118 (km 6.5).

Tournez à gauche, rue de Verdun et vous arrivez devant la gare RER du guichet **(Départ 3)**. Km 6.6 : dos à la gare remontez devant vous sur 400 m la rue de Verdun et prenez à gauche la rue du Bois des rames, puis l'avenue des Bois.

Tournez à droite sur l'avenue Delattre de Tassigny puis traversez l'Yvette (km 7). Remontez la rue Élixa Desjobert et regagnez la Gare RER Orsay.



Orsay, circuit aux multiples paysages

Ce circuit, après avoir longé l'Yvette et traversé les bois, surplombe la vallée. Vous admirerez ainsi de jolis points de vue et de beaux paysages.



Plus d'infos

A Le viaduc du Mail

Bâti en meulière, il a été édifié en 1867 lorsque la ligne de chemin de fer (Paris-Sceaux-Orsay) est prolongée d'un nouveau tronçon acheminant les voyageurs de Paris à Limours. C'est à cette date que la gare d'Orsay-Ville voit le jour.



B Le lac de Lozère

Creusé au XIX^e siècle par le meunier Pigeon pour stocker l'eau destinée à son moulin, le Lac de Lozère jouxte la rivière Yvette.



C Une carrière à ciel ouvert dans le parc Eugène Chanlon

À partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, la carrière se développe et emploie jusqu'à 25 ouvriers. La teinte très grise du grès et sa dureté, en font un matériau de choix pour le pavage de la voirie parisienne. L'exploitation cesse en 1937 pour laisser place, par la suite, à un parc de loisir dédié à la pratique de l'escalade.



Le rôle du SIAHVY consiste ici à étudier et à mettre en œuvre un certain nombre d'actions pour restaurer la continuité écologique, et ainsi rétablir le bon état des cours d'eau.

Les travaux réalisés par le passé, les effluents polluants, mais également la colonisation des milieux par des plantes exotiques ont considérablement artificialisé et perturbé les cours d'eau. La volonté de reconquérir la qualité de ces milieux et les échéances réglementaires, imposent la réalisation de travaux parfois importants.

Certains ouvrages hydrauliques, comme le clapet de Lozère, perturbent le bon fonctionnement du milieu naturel, impactent les migrations piscicoles, troublent le transport sédimentaire et réduisent fortement la richesse des zones naturelles aquatiques ou habitats.

De l'effacement d'un ouvrage hydraulique au reméandrage d'un cours d'eau, en passant par l'acquisition de zones humides, les travaux réalisés par le SIAHVY sont le fruit d'une réflexion pour une gestion cohérente à l'échelle du bassin versant, prenant en compte les enjeux écologiques, hydrauliques et sociologiques.